

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROQUESERIERE

Nombre de membres en exercice : 15 L'an deux mille seize, le sept janvier, le Conseil Municipal de la commune de ROQUESERIERE, Présents : 13 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MIQUEL Jean-Claude, Maire. Votants : 15

Date de la convocation : 4 janvier 2016

Présents : M MIQUEL Jean Claude, Maire
Mmes et MM GENEVE Jean Louis, BRUNETTA Brigitte, COGNET Martine, TOULON Daniel, Adjoint
Mmes et MM CANCEL Michel DEREUX Cédric, SCHOTT Grégory, PAYRASTRE Cynthia, ZAHND Nathalie, VIE Myriam, MASSOU Jacques, GASA Marie,

Absents excusés : M Grégory SEGUR donne pouvoir à M Jean Claude MIQUEL
M Jérôme ROCCHI donne pouvoir à M Michel CANCEL

Secrétaire de séance : M Jacques MASSOU

Monsieur le Maire donne lecture du Compte-Rendu du Conseil municipal du 3 décembre 2015 qui est approuvé à l'unanimité.

Délibération N° 2016/1-1 :

ENGAGEMENT A LA COMMISSION CONSTITUTIVE DE COMMANDES GROUPEES POUR LES TRAVAUX SUR LE MARIGNOL

Monsieur Jacques MASSOU, Conseiller Municipal délégué informe le Conseil Municipal de la réunion du SIAH du PAR de Villemur sur Tarn en date du 16 novembre 2015. Lors de cette assemblée, les membres du SIAH du PAR de Villemur sur Tarn ont voté pour l'approbation et le financement pluriannuel de gestion (PPG) 2016/2019 des principaux affluents du Tarn et le lancement des études complémentaires.

La commune de Roquesérière est concernée par les travaux et l'entretien du ruisseau Marignol pour un montant de :

	Coût total HT avec divers et imprévus	Part commune HT
Travaux	17 707.70 €	3 139.90 €
Entretien	4 242.50 €	2 532.50 €
TOTAL	21 950.20 €	5 672.40 €

Ces travaux sont prévus pour les années 2017 et 2019. Ils feront l'objet de la signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation des travaux relatifs aux programmes pluriannuels de gestion des principaux affluents du Tarn.

Où l'exposé de Monsieur Jacques MASSOU et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires aux budgets 2017 et 2019.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation des travaux relatifs aux programmes pluriannuels de gestion des principaux affluents du Tarn avec le SIAH du PAR de Villemur sur Tarn.

Délibération N° 2016/1-2 :

ADOPTION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE POUR LES TRAVAUX « ECONOMIES D'ENERGIE, ACCESSIBILITE, REAMENAGEMENT DES LOCAUX »

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le programme des travaux d'économies d'énergie, d'accessibilité, et de réaménagement des locaux dont le contenu est annexé à la présente délibération.

Les travaux seront réalisés en DEUX TRANCHE de travaux ; la première sur 2016 et la seconde sur 2017-2020.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'arrêter le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle globale pour le financement de ce programme à la somme de 940 570 € HT.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'ADOPTER** le programme de travaux exposé et annexé à la présente délibération,
- **D'ARRETER** le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle pour le financement de ce programme à la somme de 940 570 € HT,
- **DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'Etat (DETR 2016 et 2017), du Conseil Régional et du Conseil Départemental afin de financer cette opération,
- **D'ADOPTER** le plan de financement global suivant :

▪ Dépenses prév. €		Recettes €	
Travaux HT	925 570.00 €	Etat (DETR 2016)	130 509.00 €
		Etat (DETR 2017)	117 150.00 €
		Etat (DETR 2018)	6 000 €
Etudes	15 000 €	Région	124 800.00 €
		CD31	243 159.00 €
		C3G	103 466.00 €
Total HT	940 570.00 €	FCTVA (15.761 %)	177 891.00 €
TVA 20 %	188 114.00 €	Commune	225 709.00 €
Total TTC	1 128 684.00 €	Total recettes	1 128 684.00 €

Délibération N° 2016/1-3 :

CHOIX DU PERSTATAIRE POUR LE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Monsieur Jean Louis GENEVE, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, rappelle au Conseil Municipal le projet de raccordement de l'école au réseau d'assainissement. Celui-ci implique la réalisation d'une station de relevage ainsi que la prise en charge de l'eau. Il permettra également d'étendre le réseau d'assainissement aux autres bâtiments municipaux (annexe mairie, salle polyvalente).

Une consultation a été lancée auprès de plusieurs entreprises. Suite à celle-ci, la commission assainissement s'est réunie le 23 décembre 2015 afin d'étudier les offres. Elle a éliminé 2 devis sur les 4 reçus.

Après analyse du Conseil municipal, l'offre retenue est celle de la société SEIHE pour un montant de 22 705 € HT.

Où l'exposé de Monsieur Jean Louis GENEVE et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité :

- **DE PROCEDER** au raccordement de l'école et l'extension du réseau aux autres bâtiments communaux pour un montant de 22 705 € HT.
- **DE SOLLICITER** l'aide de l'Etat et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

- **Marché maîtrise d'ouvrage ALAE/Salle du Conseil :** Les candidats admis à remettre une offre (note d'intention architecturale) doivent la déposer avant le 18 janvier 2016 à 17h. La complétude des dossiers sera vérifiée le soir même en vue de la réunion du CoPil le lendemain. Suite au classement proposé lors de cette réunion les négociations auront lieu le 21 janvier 2016 dès 9h avec les trois candidats. Un conseil municipal est prévu le 28 janvier 2016 pour entériner le choix.
- **PCS :** Proposition de dépliant à l'intention de la population. Il sera distribué avec le prochain flash info.
- **Vœux du Maire :** Chaque commission est invitée à préparer un bilan pour le présenter lors des vœux à la population le 16 janvier prochain.
- **Route de Saint Sulpice :** Une réunion est prévue le 13 janvier 2016 avec le Conseil Départemental de la Haute Garonne, du Tarn et la Mairie de Saint Sulpice afin d'envisager le passage de la route de Saint Sulpice en route départementale au vue de la création de l'échangeur et donc du trafic y afférent.
- **Relais de chasse :** Une demande a été effectuée auprès de la Communauté de Communes Tarn Agout afin d'utiliser un bâtiment pour faire un relais de chasse sur la zone de compensation de la ZAC des Portes du Tarn. La Communauté de Communes Tarn Agout a répondu défavorablement à notre requête n'interdisant toutefois pas la chasse en ce lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Feuillet de clôture de la séance du Conseil Municipal du 07/01/2016

Délibération N° 2016/1-1 - Engagement à la commission constitutive de commandes groupées pour travaux sur le Marignol

Délibération N° 2016/1-2 - Adoption du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle pour les travaux « Economies d'énergie, accessibilité, réaménagement des locaux »

Délibération N° 2016/1-3 - Choix du prestataire pour le raccordement au réseau d'assainissement

Nombre de membres présents ayant pris part aux votes des points à l'ordre du jour : 13

	<i>Emargement</i>		<i>Emargement</i>
M.MIQUEL Jean-Claude		Mme PAYRASTRE Cynthia	
M. GENEVE Jean-Louis		Mme ZAHND Nathalie	
Mme BRUNETTA Brigitte		Mme VIE Myriam	
Mme COGNET Martine		M. MASSOU Jacques	
M. TOULON Daniel		M. SEGUR Grégory	ABSENT
M. CANCEL Michel		Mme GASA Marie	
M. DEREUX Cédric		M. ROCCHI Jérôme	ABSENT
M. SCHOTT Grégory			